

R A P P O R T

de M. Revéron pour les mois de février, mars, avril  
et mai 1926.

---

---

Dans les premiers jours de février je me suis rendu à Angkor pour prendre connaissance du contrat qu'apportait d'Hanoi M. le Directeur, et par lequel je devais obtenir l'emploi d'Inspecteur à l'Ecole Française avec les avantages matériels réservés à ce grade.

Dans mon entrevue avec M. le Directeur, il est également décidé que nous abandonnons tous les programmes précédents; il ne sera plus question de reprendre "L'Inventaire de Lajonquière" nous abandonnons du reste un travail qui n'a jamais été réellement commencé faute de moyens matériels. Les quelques dégagements entrepris à Chikreng (Prasat Beng Nord, Prasat Beng Sud) ne seront pas poursuivis.

A partir de ce moment je dois aller m'installer à Sambor pour suivre un travail de plusieurs années (quatre années d'après l'estimation de M. le Directeur).

Ces travaux de fouilles seront dirigés par le Conservateur d'Angkor et surveillés par le membre de l'Ecole présent à Sambuor. La Résidence exercera un contrôle et paiera les coolies et toutes les dépenses engagées par l'Ecole à Sambor. Il est convenu qu'une sala construite pour l'Ecole Française me servira de refuge pendant toute la durée de mon séjour dans la forêt.

Après avoir pris connaissance du contrat me créant une situation à l'Ecole Française et du nouveau programme que j'avais à exécuter, je suis rentré à Kompong-Kedey où je devais attendre les ordres, et la ratification de mon contrat par le Gouvernement Général de l'Indochine. Pendant ce temps la sala devait se construire une quinzaine de jours vingt jours au maximum devaient suffire pour élever dans ce coin de Sambuor l'abri de l'Ecole Française.

Le 8 février, par un télégramme, M. le Directeur m'avise d'avoir à commencer le plus tôt possible les travaux. M. le Résident de Kompong-Thom ayant promis l'achèvement de la construction de la sala pour la fin février, où les premiers jours de mars d'aller m'installer au Bungalow de Kompong-Thom en attendant mon logement près des ruines, et de la profiter des moyens de transport fréquents mis à ma disposition, et par la résidence et par les Travaux Publics pour diriger une cinquantaine de coolies et commencer les premiers dégagements.

Je n'ai jamais été très partisan, dès le début d'une surveillance aussi incertaine, à 30 kilomètres de distance de mon centre, et j'ai toujours douté que des promesses faites de mettre aussi fréquemment à la disposition d'un membre temporaire de l'Ecole Française des autos et pour se rendre aussi loin seraient tenues jusqu'au bout. Ces autos sont en effet constamment appelées à circuler pour les services auxquelles elles ont été affectées et ces déplacements même régulièrement effectués ne pouvaient dans les conditions promises me m'accorder que quelques instants, tout à fait insuffisants pour suivre sérieusement un travail aussi exigeant que les fouilles archéologiques.

J'ai voulu avant de quitter kg-Kedey, pour aller m'installer au Bungalow, prendre connaissance du nouveau programme établi à Kompong-Thom et savoir comment il devait être réalisé.

Le 10 février profitant d'une auto mise à la disposition du Garde Principal je me rendais à Kompong-Thom, et le lendemain accompagnant M. Strenler le Résident actuel, nous allions arrêter l'emplacement de la Sala, pas encore commencée.

Il était évident que le premier emplacement choisi entre les ruines et la route du Prah-Khan et à quelques mètres du torrent L'O,-Krukot ne pouvait être retenu puisqu'il s'agissait de séjourner plusieurs années et d'une façon ininterrompue dans cette forêt de Sanbuor. La question de ravitaillement déjà très difficile entre les ruines et Kompong-Chhoeu-teal ne pouvait trouver en cet endroit aucune solution,

et c'est pour cela que, d'accord avec Monsieur le Résident nous avons décidé d'édifier l'abri de l'Ecole au Phum de Sambuor Prei Kuk à quelques mètres d'une garderie des forêts achevée tout dernièrement à 30 kilomètres de Kg-Thom à 1km500 des ruines et à 2km500 de Kompong-chhoeu-teal que se trouve être le village de ravitaillement situé sur la rivière la plus rapproché de notre Sala. La question de l'emplacement réglée avec le Résident nous reprenions le chemin du poste où nous étions de retour à huit heures du matin.

Le samedi j'étais de retour à Kompong-Kedey.

Le dimanche 14 février M. le Résident Supérieur, après d'une tournée d'inspection, s'arrêtait à Kompong-Kedey, il s'est particulièrement intéressé aux travaux exécutés par l'Ecole Française au Spean Praptös, mais ses observations ont été très dures pour un travail, jugé par lui, comme tout à fait insuffisant.

Le mercredi 17 février j'ai dû conduire Mme Revéron à l'hôpital de Phnom-penh; j'étais de retour à Kompong-Kedey le 20 février. A mon passage à Kompong-Thom, je m'informais auprès du Résident de l'avancement de notre Sala tout marchait bien.

Le 27 février profitant d'une auto des Travaux Publics se rendant à Kompong-Thom je suis venu à nouveau m'informer des travaux.

Je quittais définitivement Kompong-Kedey le 1er mars pour m'établir au Bungalow de Kg-Thom pour une quinzaine de jours.

Dans la Sala de Kg-Kedey je laissais quelques vieilles pierres sculptées trouvées au Prasat Praptös et dans la brousse environnante, pierres déjà énumérées dans mon rapport du mois de Décembre, et qui sont les suivantes:

1°/ Deux fragments de colonnes polygonales à bagues.

2°/ Deux personnages assis sans têtes, bras mutilé, hauteur de chacune des ~~pièces~~ pièces 0<sup>m</sup>,40 environ provenance Prasat Praptös.

3°/ Un petit prasat en réduction: les différents étages de cette construction sont décorés de petites figures (trouvé sur la rive

droite du Stung Chikreng à 300 mètres environ du Pont Kmer).

4°/ Divers débris de statues.

5°/ Il existe également dans le jardin du Garde Principal un linteau du type n° 3 rapporté de Phum Tassel, à 30 km au nord de Kg Kedeï, à l'époque de notre tournée dans la région de Beng Meléa.

Je n'ai pû, faute de moyens de transport expédier toutes ces pièces à Angkor, je me suis contenté de mentionner à la Conservation que je les laissais à Kompong-Kedey.

Du 1er au 12 mars par suite du passage d'une tournée cinématographique dans la province de Kompong-Thom, les autos du poste étant mises à la disposition des opérateurs, il m'est impossible d'aller à Sambor. Cependant d'après les Travaux Publics les travaux de la Sala avancent rapidement et seront terminés avant le 15 comme un télégramme de la Conservation du 27 février le faisait prévoir.

Le 12 mars le Conservateur d'Angkor étant à Kompong-Thom la tournée cinématographique partie, nous pouvons, M. le Conservateur et moi, profitant d'une auto mise à notre disposition nous rendre à Sambuor. Des touristes américains de passage à Kompong-Thom profitent également de l'auto de l'administration pour se rendre <sup>aux</sup> ruines. Arrivés à l'emplacement de la Sala, aucune pièce de charpente n'est encore en place, quelques pièces de bois éparpillées sur le sol indiquent que les premiers approvisionnements de matériaux ont été fait. Personne ne travaille. Nous n'avons pas l'occasion de rencontrer l'entrepreneur. Dans l'après-midi nous passons à la Résidence où il est décidé que la Conservation d'Angkor et Résidence de Kg-Thom demanderont à M. le Directeur de l'Ecole Française de faire des démarches auprès du Service des Forêts dans le but d'obtenir provisoirement la garderie. Les travaux seront activés et à la fin du mois de mars la sala sera terminée.

Le 13 mars M. le Conservateur quittait Kompong-Thom.

Le 5 mars j'avais reçu de l'Ecole Française un télégramme peu encourageant puisque le contrat qui améliorerait ma situation n'avait

pas été approuvé par le Gouvernement Général. M. le Directeur me proposait une nouvelle année comme membre temporaire; j'étais à quelques jours de la date d'expiration de mon premier engagement. J'ai accepté de recommencer une autre année dans les mêmes conditions que la précédente. Ma situation personnelle se compliquait un peu, car si la vie est difficile et chère à Kompong-Thom elle l'est davantage à 30 km plus au nord et surtout à l'époque des pluies où le ravitaillement devenait vraiment très difficile.

Je crois d'ailleurs que dans le projet de Sambuor cette question de ravitaillement n'a jamais été envisagée.

Cependant M. le Conservateur à son dernier passage à Kompong-Thom s'étant rendu compte sur place de certaines difficultés dans les déplacements a demandé dans un télégramme adressé à M. le Directeur de bien vouloir mettre à la disposition de la Conservation un cheval, une charrette, et des buffles, indispensables pour les tournées d'inspection, et qui pourraient aussi assurer en partie le ravitaillement du membre temporaire résidant à Sambuor.

Le 26 mars une deuxième occasion m'est offerte d'aller voir les travaux de Sambor avec M. Muong l'inspecteur annamite des Travaux Publics. Cette fois-ci la carcasse de la sala est en place et la couverture de chaume commencée. Je précise la façon dont les pièces seront disposées et je recommande à M. Muong et à l'entrepreneur de bien soigner les cloisons extérieures et le plafonnement, je réclame également de grandes ouvertures et des volets à lames de persiennes.

Le mardi 6 avril en passant au bureau des Travaux Publics j'y rencontre l'entrepreneur d'après lui la sala avance et tout sera terminé dans une dizaine de jours.

Le samedi 10: troisième occasion se présente pour moi d'aller à Sambuor accompagné de M. Muong, rencontrant sur la route l'entrepreneur nous l'emmenons avec nous. A Sambuor les travaux n'avancent pas vite, certaines dispositions expliquées à l'entrepreneur à notre dernière

visite n'ont pas été comprises par celui-ci, les fenêtres sont de dimensions ridicules. Par l'intermédiaire de M. Muong je demande de faire des rectifications indispensables et d'agrandir les fenêtres. Ce jour-là, les coolies posaient les cloisons extérieures.

Retour à Kompong-Thom vers cinq heures.

Le 15 avril, quatrième visite à Sambuor cette fois accompagnant le Résident. Sur place nous constatons des malfaçons: les marches de l'escalier sont inclinées à 30° vers le sol, une toiture mal disposée, etc.... Ce jour-là l'entrepreneur n'est pas sur le chantier, et les observations sont faites au cambodgien qui paraît être le chef de chantier, je réclame certaines améliorations, le changement de direction d'une toiture dont l'égoût est dirigé sur une terrasse, et la remise en état de certaines parties sabotées. J'exige pour chaque pièce au moins une fenêtre avec lames de persiennes comme je l'ai déjà réclamé plusieurs fois et contrairement à ce qui a déjà été exécuté.

Le 21 avril les Travaux Publics/<sup>m'informent</sup>qu'à la date du 20 la sala était terminée.

Monsieur le Résident et moi avisons par télégramme l'Ecole Française de l'achèvement des travaux.

J'avais dans le courant de mars, après le télégramme annonçant mon changement de situation, demandé au Directeur de l'Ecole de changer pour cette année le programme de nos études et de le reprendre dans de bonnes conditions dès le début de la baisse des eaux; et j'hésite avant de faire l'achat d'un mobilier qui pourrait se trouver égaré ou volé pendant mon absence, si, aussi que je le demande Sambuor est abandonné pendant la période d'inondation.

Le 22 avril M. le Résident et moi recevons une réponse à notre télégramme et suis invité à poursuivre l'installation de la sala, et à commencer si tôt celle-ci terminée les travaux de dégagements, jusqu'à ce que le travail devienne impossible par suite du mauvais

temps. D'accord avec M. le Résident je fais immédiatement la commande à Phnom-penh de tout ce qui est indispensable pour l'aménagement de la sala: les meubles sont commandés à la maison Poincard et Veyret, le filtre chez Descours et Cabaud et les fournitures de dessin à la maison Portail.

M. le Résident en ma présence donne des ordres à un secrétaire pour faire faire une charrette ainsi que l'Ecole l'autorise. Fin mars ou commencement avril M. le Résident recevait de l'Ecole Française une réponse au sujet de la garderie forestière. Notre sala devant être terminée très prochainement M. le Directeur ne donnait pas suite au projet de cette installation provisoire.

Le 26 mars je reçois le filtre qui est mis en dépôt au Bungalow.

Les travaux terminés l'entrepreneur réclame des avances. Le 26 mars l'entrepreneur est venu me présenter des feuilles de journées de coolies en me priant de les signer. Ces feuilles de coolies représentaient la somme de mille piastres, montant des travaux de la Sala. Je refuse de signer un règlement de comptes illégalement établi aux Travaux Publics et à la Résidence on me fait comprendre que cette signature n'est qu'une formalité qui doit faciliter le paiement. Nul marché n'ayant été passé pour cette construction. Ce même jour et devant moi avec ces papiers signés, le Précepteur a payé l'entrepreneur moitié de la somme réclamée soit 500 piastres le reste lui sera soldé plus tard. J'ai envoyé à l'Ecole Française un duplicata de cette première feuille de paiement.

Le 5 mai un membre du service touristique de passage à Kompong-Thom, désirant visiter Sambuor, une auto de la Résidence est mise à sa disposition M. le Résident me fait savoir qu'une place m'est réservée. Ce jour-là M. <sup>Morel</sup> ~~xxxx~~ adjoint nous accompagne. Nous allons directement à la Sala où je ~~constate~~ constate que le travail a été saboté: les cloisons mal jointes laissent passer le soleil, les fenêtres sont pleines, et <sup>les</sup> bois sont de très mauvaise qualité etc... En présence de M. Morel je décide que la deuxième partie de la somme due à l'entrepreneur ne

sera pas versée tant que la remise en état n'aura pas été effectuée.

Dès mon retour à Kompong Thom je me rends au Travaux Publics où j'apprends que l'entrepreneur a été payé il y a deux jours et sans que j'en ai été avisé.

Le 10 mai M. le Résident quittait définitivement Kompong-Thom.

Je n'ai à cette date aucune réponse au sujet des meubles commandés à la maison Poinard et Veyret, j'écris pour savoir si ma première commande est bien parvenue à destination et pour en activer l'envoi.

Dans le courant du mois de mars, j'ai fait à la pagode de Kompong-Thom des croquis de six linteaux provenant d'anciens monuments. Ces croquis seront envoyés à Hanoi par la Conservation d'Angkor: Ces linteaux 5 du type n° 3 et un du type n° 2 sont incrustés dans les murs des quatre faces de la pagode. Ils ont été décrits par le chef du service archéologique ainsi que j'en ai été avisé par le Conservateur d'Angkor. Tous, sauf celui du type n° 2 et un du type n° 3 représentant Indra sur l'éléphant tricéphale, sont assez abîmés. A l'époque du passage de M. Parmentier ces linteaux n'étaient probablement pas à la place qu'ils occupent aujourd'hui, mais sans doute dispersés sur le sol; et peut-être même que la Pagode actuelle n'était pas encore construite. Deux lions en assez mauvais état sont placés sur les dés de l'escalier de la face ouest. On remarque à l'intérieur de l'enceinte des blocs de latérite et des briques formant mur de soubassement ce qui semble révéler la présence d'un ancien monument kmer à l'emplacement de la Pagode actuelle ou dans les environs.

Le 13 mai visite de M. le Conservateur à Kompong-Thom. Le 14 mai, une auto et des chevaux sont mis à la disposition de M. le Conservateur, et nous nous rendons à Sambuor où nous constatons les malfaçons de la Sala.

Le 15 mai nous montons au Phnom-~~Rakh~~ Santuk, et le 16 M. le

Conservateur regagnant Angkor.

Le 18 mai nouvelle visite à Sambuor. Des coolies travaillent à la Sala, l'entrepreneur n'étant sur place. Je donne des ordres au contremaitre. Je profite de cette occasion pour aller jusqu'à Kompong-Chhoeu-teal qui est un petit village de quelques paillottes.

Je suis toujours sans réponse au sujet des meubles.

Depuis un mois ma santé n'est pas très bonne.

Nous serons sans doute obligés de régler les factures de fournitures en journées de coolies comme il a été fait pour la Sala d'après la note suivante du Résident Supérieur:

Note Postale.

P. Pénh Ier Février 1926.

Résident Supérieur Cambodge

à Revèron membre Ecole Française Extrême-Orient sous couvert

Résident Kompong-Thom.

Honneur vous faire connaître que Directeur Ecole Française Extrême Orient me délègue crédit de 5.000<sup>/\$</sup>00 pour travaux recherches et conservation monuments dans région Kg-Thom en 1926. Je demande à Trésorier particulier autoriser percepteur Kg-Thom à payer urgence salaires coolies jusqu'à concurrence de la somme de 4.500<sup>/\$</sup>00 la différence soit 500<sup>/\$</sup>00 devant me permettre liquider à Phnom-Penh dépenses matériel et frais de transport.

---

Inventaire des outils ou mobilier appartenant à l'Ecole Française, et à la garde de Monsieur Revèron:

- 1° un appareil photographique avec 1 pied et 5 chassiss.
- 2° trois marteaux
- 3° une masse.
- 4° une mire.
- 5° un niveau à pied avec pied.
- 6° une barre à mine.
- 7° un coupe-coupe.

- 8° deux outils pour enlever les racines.
- 9° 4 houx.
- 10° 4 pelles.
- 11° 1 pioche.
- 12° 1 décamètre.
- 13° 1 équerre d'arpenteur.
- 14° 1 mètre d'arpenteur.
- 15° les outils commandés par M. le Directeur de l'Ecole, à Saigon  
(en dépôt aux Travaux Publics de Kg-Thom).
- 16° un filtre.
- 17° commande Portail du 19 mars une planche 1/2 grand aigle. un  
Té demi grand aigle. 1 équerre à 30°.

Kompong-Thom, 30 mai 1926.

Signé: REVERON.